

PUBLICATIONS ET RECHERCHES COLLABORATIVES POUR QUELLE STRATEGIE D'EMERGENCE ? LE CAS DU GABON

Jérôme TOUNG NZUE

Institut de Recherche en Sciences Humaines (IRSH) / CENAREST (Gabon)

jerometoung@gmail.com

Résumé

En réponse de l'appel à communication du colloque international virtuel des 26 et 27 juin 2025 de ACAREF / DELLA sur le thème : « Publications et recherches collaboratives : quels intérêts pour une Afrique émergente ? », l'objectif principal de cet article est de problématiser le lien entre publications, recherches collaboratives et logiques d'émergences, en nous appuyant sur le cas gabonais. Cette problématisation nous a amené à suggérer que la pertinence ou l'efficacité des publications et des recherches collaboratives dépendent des logiques ou des stratégies de développement ou d'émergence adoptées par les Etats. Dans le cas gabonais, en optant pour une stratégie de développement par procuration, le pays place les publications et les recherches collaboratives dans une situation de marginalisation. Car, ces dernières sont rares sollicitées pour contribuer au développement local. La contribution propose de revoir, peut-être, le problème à la base, c'est-à-dire dans les objectifs assignés à l'enseignement supérieur et à la recherche au Gabon. De fait, dans les logiques et les stratégies de développement actuel du pays, les publications et les recherches collaboratives ou la recherche, en général ; apparaissent davantage comme relevant de la logo-théorie, ésotérique et incantatoire. Car, semble-t-il, elles ne répondent pas aux préoccupations urgentes de la société. L'article suggère, non seulement un meilleur financement des publications et des recherches publiques, mais surtout une meilleure coordination entre les objectifs de la recherche et les priorités socio-économiques et technique du pays.

Mots-clés : Gabon – Publications scientifiques - Recherches collaboratives – Stratégies de développement – Développement par procuration

Abstract :

In response to the call for papers for the virtual international conference of June 26 and 27, 2025, by ACAREF / DELLA on the theme: "Publications and collaborative research: what are the interests for an emerging Africa?", the main objective of this article is to problematize the link between publications, collaborative research and logics of emergence, based on the Gabonese case. This problematization led us to suggest that the relevance or efficiency of publications and collaborative research depend on the logics or strategies of development or emergence adopted by States. In

the Gabonese case, by opting for a strategy of development by proxy, the country places publications and collaborative research in a situation of marginalization. Because the latter are rarely called upon to contribute to local development. The contribution proposes to review, perhaps, the problem at its root that is to say in the objectives assigned to higher education and research in Gabon. In fact, in the logic and strategies of current development of the country, publications and collaborative research or research, in general; appear more as falling within the scope of logotherapy, esoteric and incantatory. Also, they do not respond to the urgent concerns of society. The article suggests not only better funding of publications and public research, but above all better coordination between the objectives of research and the socio-economic and technical priorities of the country.

Keywords : Gabon – Scientific publications – Collaborative research – development strategies – development by proxy

Introduction

Toute expérience de développement n'est, dans la pratique, que l'illustration d'une stratégie élaborée et appliquée par un Etat souverain. Par conséquent, elle ne peut être analysée sans référence aux conditions politiques de sa conception et de sa réalisation. Salomon et al. (1994, p.93). Au Gabon, l'aspiration à l'émergence reste fondamentalement exogène. Car, ne devant se réaliser que par procuration, c'est-à-dire par des apports extérieurs multiformes. Dans cette stratégie extravertie, la production des connaissances scientifiques locales demeure superfétatoire. Pourtant, le pays a étoffé ses organes de politique scientifique et technique, mais en l'absence de tradition scientifique. Le résultat en est le renforcement d'une bureaucratie intellectuelle, souvent inutile, parfois sans objet. De fait, le pays peine à atteler sa production et sa recherche scientifiques à ses efforts d'émergence. Dès lors, comment rendre les publications et les recherches collaboratives bénéfiques pour le pays ? S'inscrivant dans la perspective heuristique de la sociologie critique et au-delà des intérêts multiples des publications et des recherches collaboratives, « pour une Afrique en émergence », cette communication interroge davantage les présupposés théoriques et pratiques de telles opportunités, appliquées aux pays africains, en l'occurrence le Gabon. Dans ce cas spécifique, certes des publications et des recherches collaboratives sont enregistrées ; cependant, elles ont du mal à impacter l'émergence en gestation depuis des décennies. En réalité,

ces collaborations se font souvent en marge de la décision politique ; car, perçues comme ésotériques et relevant davantage de projets philosophiques et logo-théoriques, sans prise sur les préoccupations urgentes de la société. Autrement dit, jusqu'à présent, les publications et les recherches collaboratives nationales ne sont pas encore pleinement intégrées dans la conception et la mise en œuvre des stratégies de développement du pays.

Pour étayer nos principales interrogations problématiques, nous allons d'abord définir succinctement le concept de recherche collaborative, ses bases conceptuelles et ses modalités pratiques de mise en œuvre. Par la suite, nous mettrons en exergue, le hiatus entre la stratégie d'émergence par procuration adoptée par le Gabon depuis son indépendance (1960) et l'efficacité attendue des publications et des recherches collaboratives publiques. Enfin, nous proposerons l'intégration effective de la recherche dans la mise en œuvre d'un processus de développement efficient du pays.

1. La Recherche collaboration, ses bases conceptuelles et ses défis

Une recherche collaborative est une approche de recherche qui implique la coordination et l'échange d'expertise entre plusieurs parties notamment des chercheurs, des institutions, des organisations ou des communautés, en vue d'atteindre un objectif commun. Ce type de recherche permet ainsi d'enrichir les connaissances, de résoudre des problèmes complexes et favoriser l'innovation. La recherche collaborative peut prendre plusieurs formes elles que la collaboration interdisciplinaire (entre différente discipline), la collaboration interinstitutionnelle (entre institutions, la coopération internationale, le partenariat public-privé, etc. En termes d'avantages, la recherche collaborative permet d'obtenir des résultats plus riches et plus pertinents que les méthodes de recherche traditionnelles, en combinant des points de vue et des expertises diverses. Elle favorise également l'apprentissage partagé, la co-création et l'innovation. De Beer et al. (2014).

Pour Desgagné (1997), trois énoncés peuvent structurer les bases conceptuelles de l'approche collaborative : le premier énoncé suppose une démarche de construction entre les partenaires concernés ; le deuxième joue sur deux registres à la fois, soit celui de la production

de connaissances et celui du développement professionnel des praticiens ; le troisième contribue au rapprochement, voire à la médiation entre communauté de recherche et communauté de pratique. A l'horizon de ces trois énoncés se profile une vision socioconstructiviste du savoir à développer, et cela, à partir d'une démarche collective d'interprétation où théorie et pratique sont constamment mises en relations.

1.1. Les défis entourant la recherche collaborative

Malgré une valeur théorique reconnue, plusieurs défis entourent la recherche collaborative : il y a d'abord le manque de temps pour les rencontres entre les partenaires et surtout, il le manque de ressources financières pour la mise en œuvre des partenariats. Par ailleurs, il est connu que les partenaires ne partagent pas toujours les mêmes priorités et les mêmes types de structures organisationnelles et institutionnelles. Gouin et Hamel (2014). Dans ce cadre, il appert que certains instituts de recherche entretiennent peu de liens formels avec le milieu universitaire et surtout avec le monde du travail. Surtout, il y a aussi le problème de logistique et d'orientation des recherches.

En effet, dans certains pays en émergence, les universités et les milieux de la recherche se présentent souvent comme des enclaves ; car, trop éloignés des préoccupations urgentes des Etats et des besoins immédiats et concrets des populations. Il en résulte une rupture paradigmatique entre les publications et les recherches institutionnelles avec les réalités vécues par les populations et la volonté exprimée par certains gouvernements d'y remédier.

Tel semble être le cas pour le Gabon.

2. De l'émergence par procuration à la marginalisation des publications et recherches institutionnelles

2.1. Quid de l'émergence par procuration adopté par le Gabon

Nous entendons par émergence par procuration, la stratégie de développement initié par le Gabon, avant même les indépendances et conforté le système Bongo-PDG (1968-2023). Cette stratégie a été fortement ravivée par le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) élaboré par Ali Bongo Ondimba, quand il succède à son père Omar Bongo Ondimba en 2009. Le plan consistait à reposer essentiellement

l'émergence du Gabon en 2025 sur un apport quasi-exclusif des apports extérieurs, « en termes de ressources humaines, en termes de savoir et de savoir-faire, et notamment, en termes de capitaux », J. Toungh Nzuè (2016, p.79).

Dans son application au Gabon, « après un certain essoufflement du huis-clos franco-gabonais », Ali Bongo Ondimba a décidé d'élargir le champ de des interventions extérieures au Gabon. D'où, dès sa prise de pouvoir, il va pratiquement faire le tour du monde, à la recherche de nouveaux investisseurs dans différents secteurs économiques du pays. Il en a été notamment des chinois dans les secteurs de la forêt et des infrastructures de base (routes) ; des singapouriens, des africains du sud, des Indiens et Malaisiens (hévéa, palmier à huile), des Turcs (bâtiment), des Marocains (télécommunications et Banque), des Tunisiens et des cubains (santé), des Libyen (distribution des hydrocarbures), etc. Toungh Nzuè (*Id.*, p.80).

De ses investissements directs, l'appel de l'expertise locale n'est que subsidiaire. Très souvent, les publications et les recherches nationales ne sont nullement sollicitées. Car, il s'agit pour les investisseurs étrangers de venir implanter et greffer au Gabon les résultats scientifiques déjà éprouvés chez eux. Tout au plus, l'expertise scientifique et technique locale n'est faite appel que pour de simples consultations, sans avoir été associée aux processus initiaux des investissements à mettre en place et leur adaptabilité au contexte gabonais.

En somme, au Gabon, le développement reste un processus extraverti résultant des transferts de technologies notamment françaises et occidentales hier, asiatiques et mondialisées aujourd'hui. Dans ces conditions, les productions scientifiques et technologiques locales se retrouvent en marge du système productif et du cadre conceptuel et pratiques de mise en œuvre des infrastructures de développement et d'amélioration des conditions de vie des populations.

L'émergence par procuration est donc une stratégie de développement d'appropriation technologique et non d'innovation locale. Autrement dit, on adopte, on s'approprie de ce que les autres ont inventé ou conçu pour leur système de production et de consommation. Dans ces conditions, les publications et les recherches collaboratives nationales et internationales ne peuvent pas sérieusement avoir un impact décisif sur l'émergence du pays.

D'où, notre plaidoyer pour une intégration efficiente de ces collaborations très fructueuses dans la mise en œuvre des stratégies de développement du pays.

3. Pour une intégration efficiente des publications et recherches collaboratives dans la mise en œuvre des stratégies de développement du pays

Selon l'ONG Gabiomed¹ (2014), les pays qui dominent la recherche scientifique dans le monde (USA, Chine, Canada, Allemagne, Japon, etc.) possèdent des institutions qui ont pour mission de structurer, de réguler et de mettre en œuvre les politiques en matière de recherche. Ces derniers permettent de répondre d'abord aux priorités nationales de développement, mais aussi d'assurer un niveau de compréhension devant garantir un rayonnement international. Avec moins de 2% des publications scientifiques par an, l'apport de l'Afrique dans la recherche mondiale reste très marginal, faute à l'insuffisance en ressources humaines, à l'absence criante d'infrastructure adaptées et à la faiblesse des financements : toutes ces carences handicapent fortement l'industrialisation du continent et les bénéfices que l'on pourrait tirer des productions et des recherches collaboratives embryonnaires qui existent.

Comme exemple de l'indécence des moyens accordés à la recherche publique au Gabon : selon la Banque Mondiale, ce pays consacre 0,6% (2009) du PIB à la recherche. Et, selon la loi des finances de 2013, les services administratifs du CENARES 80% des 750 354 000 F.CFA des fonds alloués à cet organisme, chargé notamment de mettre en œuvre et d'exécuter la politique scientifique et technologique du Gabon. Le cabinet du commissaire Général et les services attachés ont perçu à eux seuls 266 604 000 F.CFA, soit 35% du budget ; alors que les laboratoires engagés dans la compétition internationale et censés contribuer à l'effort de développement du pays n'ont perçu que 20% des sommes alloués. Il en est toujours été ainsi depuis la création du CENAREST en 1976, jusqu'à présent. Toung Nzuè (2025).

¹ Gabiomed est une ONG qui regroupe des chercheurs gabonais œuvrant dans les sciences technologiques, environnementales et biomédicales.

D'où, l'importance d'une meilleure prise en considération des publications et des recherches publiques dans l'élaboration et l'exécution des politiques de développement et d'émergence du pays.

3.1. Pour une définition des objectifs de recherche en corrélation avec les priorités socio-économiques et technique du pays

Atul Wad (1994, p.365) définit les politiques de la science et de la technologie comme, « l'ensemble des mesures que prend un gouvernement pour encourager, d'une part le développement de la recherche scientifique et technique et, d'autre part, l'exploitation de ses résultats, afin de réaliser des objectifs sociaux, économiques et politiques ». Dans le cadre de cette contribution, pour parvenir, deux facteurs semblent principalement affecter les productions et les recherches collaboratives en Afrique : l'absence d'équipements réels, tant au niveau national, qu'au niveau régional ; et, la forte dépendance de certaines économies africaines envers l'exportation des matières premières à l'état brut et l'importation des marchandises et autres produits finis, dans le cadre « d'un système global peu compatible avec le type de souplesse qui aurait permis de développer les capacités industrielles nationales et d'engranger une grosse valeur ajoutée », Atul Wad (*op.cit.*, p.385). Dans ce schéma, pour certains pays comme le Gabon, l'impératif n'est tant la production et la recherche scientifique nationale, mais plutôt l'acquisition, l'adaptation et l'usage immédiat des productions scientifiques existantes sur le marché mondial.

Le fait est donc, que la production des connaissances et « les modalités créatives s'orientent vers des hybrides optimisés : des mélanges non absolutistes et adaptables d'ouvertures et de protection, de partage et de préservation, d'informel et de formel », J. De Beer et *al.* (2014). Dans ce microcosme et dans certains systèmes productifs, les productions et les recherches universitaires apparaissent comme des connaissances ésotériques, relevant de la pure théorie, en opposition à une recherche pratique ayant les possibilités d'application immédiate dans la résolution des problèmes urgents auxquels la société est confrontée.

En 2024, le chiffre officiel du taux de chômage global au Gabon était de 36,4% et avoisine 40% concernant les jeunes. Cette situation est

exacerbée par une inadéquation entre la formation dispensée dans le système éducatif gabonais et les besoins du travail dans un contexte économique. En effet, le système éducatif gabonais reste largement orienté vers la théorie, avec une faible corrélation entre les programmes scolaires et les compétences requises sur le marché du travail. Il en va de même pour la production et la recherche scientifiques dont les résultats s'inscrivent davantage dans une perspective sans lien avec les préoccupations pragmatiques du gouvernement et l'attente des réponses aux vicissitudes des populations.

Une réforme s'impose donc pour intégrer « des compétences techniques et pratiques dès le secondaire, en mettant l'accent sur les domaines stratégiques tels que les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques », Devey Malu-Malu (2025). Ce qui permettrait de mettre sur le marché une main d'œuvre qualifiée afin de répondre aux besoins des entreprises. Les productions et les recherches collaboratives devraient donc s'insérer dans ce circuit économique et sociotechnique qui implique production des connaissances et leur application dans le marché.

Pour y remédier, actuellement, certaines universités gabonaises optent de plus en plus pour des formations axées sur l'emploi en lien avec le marché du travail gabonais. Il en est ainsi du projet CFITIII réalisé par l'université Omar Bongo (UOB) de Libreville et l'université des Sciences et Techniques de Masuku (USM) de Franceville. Dans cette collaboration, les deux structures de formation universitaires ont bénéficié d'un appui stratégique pour repenser leurs curricula et créer des *hubs* de carrière. L'initiative intervient dans un contexte où l'inadéquation entre la formation et le marché de l'emploi reste criante. Car, de nombreux diplômés gabonais peinent à trouver un emploi plusieurs années après leurs études. En cause, « l'absence véritable de cadre de suivi post-universitaire », S. Gotoa (2025). Pour Michel Thierry Assé Minko, administrateur national du projet Unesco-Fonds de dépôt chinois, l'objectif de la collaboration est d'implémenter de façon « des mécanismes et des outils qui permettent aux enseignants-chercheurs de produire des curricula, donc des ressources éducatives, mais aussi de produire un cadre formel qui permettrait de mettre en lien production des curricula et développement des centres d'employabilité ». L'objectif est de

rapprocher l'enseignement supérieur des besoins réels du marché du travail, et offrir aux étudiants de meilleures perspectives d'insertion professionnelle. Gotoa (2025).

Il en est de même concernant la coopération entre le Gabon et la COMSTECH-OCI, une instance de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), à travers notamment un programme de bourses collaboratives lancée par l'université de Lahore au Pakistan, bourses permettant aux étudiants gabonais d'accéder à des formations de pointes dans des domaines à fort potentiel, tels que le génie biomédical, l'intelligence artificielle et les systèmes embarqués. Dans ces nouvelles opportunités, les recherches collaboratives permettent ainsi de renforcer les capacités scientifiques nationales, mais aussi à faciliter l'accès à l'international.

Dans cette perspective, l'absence de coordination entre les politiques de formation, la production et la recherche et les besoins réels du marché du travail est une cause majeure de l'isolement de la recherche et publications scientifiques.

Comment en sortir ?

3.2. Publications et recherches collaboratives comme moyen de sortir de l'isolement ?

Au Gabon, tout se passe comme si la production et la recherche scientifique, surtout en lettres, sciences humaines et sociales s'inscrirait dans un projet philosophie et théoriques n'ayant aucun rapport actif avec le réel et les préoccupations quotidiennes des populations. En effet, qu'ils soient économistes, littéraires, sociologues, historiens, psychologues, les productions et les recherches des chercheurs gabonais et plus largement africains souffrent d'un silence assourdissant, faute d'une plate-forme de mise en valeur de leurs travaux.

Aussi, la 3^e édition du colloque international et transdisciplinaire « sortir de l'ombre », organisé à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Libreville par le groupe de recherche en art, en littérature d'expression française, anglaise et hispanique (GALIFAH), avait-il pour but de réfléchir sur les stratégies visant à offrir une visibilité aux travaux desdits chercheurs. R.H.A et L.R.A (2025, p.7.). Ici, les recherches collaboratives peuvent servir de cadre de vulgarisation et de promotion en vue de rendre visible ces acquis.

D'autres champs d'action sont souvent également proposés pour une recherche nationale et internationale collaborative visible, performante et bénéfique pour l'émergence et le développement du Gabon. Il s'agit notamment d'une définition des objectifs de la recherche, en accord avec les priorités du pays ; il s'agit aussi du financement de la recherche et du soutien aux chercheurs.

Dans cette perspective, il est à noter que le Gabon importe 85% de ses produits alimentaires. Aussi, le développement du secteur agro-industriel pourrait-il s'appuyer sur une recherche collaborative opérationnelle permettant d'améliorer les procédés traditionnels de transformation des aliments, de développer de nouvelles variétés agricoles, de mieux outiller les agriculteurs et de créer de nouveaux emplois.

Dans ce secteur, par exemple, le projet manioc mis en œuvre par la CEMAC et exécuté par le PRASAC² et qui a été conduit à son terme dans les six Etats de ce regroupement sous-régional, pouvait être un cadre idoine pour apprécier sur le plan pratique, l'efficacité d'une recherche collaborative dans un secteur prioritaire des pays concernés. Malheureusement, concernant le Gabon, ce projet exécuté pendant près d'une dizaine d'années s'est arrêté par l'épuisement de son chronogramme, sans aucune perspective que les résultats et les résolutions des experts puissent bénéficier au secteur agricole gabonais. Car, ces résultats sont restés confinés dans les archives des instituts et des chercheurs nationaux qui l'ont piloté. De fait, le projet a été exécuté en vase clos, entre chercheurs sans aucune coordination et collaboration avec le ministère gabonais de l'agriculture, chargé d'exécuter la politique gouvernementale en matière agricole.

Il en fut de même, pour presque toutes les productions et recherches collaboratives qui sont disponibles, mais qui restent juste bon pour les archives.

Conclusion

Le développement est le résultat de l'application des productions scientifiques dans le système productif d'un Etat. Or, lors

² Créé en 1998, le Pôle de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC), est un espace pluridisciplinaire de recherche regroupant les six (6) pays de la CEMAC.

de nos enquêtes de terrains, pour le Directeur général de la recherche scientifique du ministère gabonais de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Gabon « manque d'archives ». De nos échanges³, il est apparu que la Direction générale de la Recherche « n'en dispose pas ». Certes, le CENAREST a des conventions, avec les autres institutions de recherche. Cependant, « toutes ces conventions sont localisées chez ceux qui les ont signées ». Au Niveau de la coordination scientifique de CENAREST concernant les recherches collaboratives, pour le Coordinateur Scientifique et Technique (CST) : « il y n'a au CENAREST, aucun document qui traite de ces aspects là ; excepté les différentes conventions avec les partenaires ». Dès lors, si la Direction générale de recherche et l'organisme étatique chargé de coordonner la recherche scientifique et technique du pays ne dispose presque pas de documentation sur la recherche collaborative au Gabon, comment les résultats et les productions de celle-ci pourront-ils être appliqués dans le système productif Gabonais.

En réalité, l'université et surtout la recherche publique ne sont pas partie prenantes de la mise en œuvre des projets de développement des pays qui les créées et qui les mettent en place. Dans ces conditions, quelques fructueuses que puissent être les recherches et les productions collaboratives, leurs apports sur le processus de développement et d'émergence du pas restent plus que marginaux.

De fait, en Afrique, nombre de pays comme le Gabon « ont étoffé leur organes de politique de la science, en l'absence de toute tradition scientifique (...). Le résultat a été de renforcer une bureaucratie inutile et sans objet », J.J Salomon et al. (1994, p.385). Dans le fond, le problème renvoie à la faiblesse et à l'impuissance de ces Etats face à la multiplicité des préoccupations économiques et sociales qui les accablent. Dans une certaine mesure, c'est pourquoi l'Afrique n'a pas encore réussi à atteler sa production et sa recherche scientifique aux efforts de son émergence et de son développement. Dès lors, les bénéfices attendus des productions et des recherches collaboratives auront du mal à impacter de façon efficiente son développement.

³ Echanges réalisés entre le 5 juillet et le 2 septembre 2025.

Bibliographie

Desagné Serge. 1997. « Le concept de recherche collaborative : l'idée d'un rapprochement entre chercheurs universitaires et praticiens enseignants ». *Revue DES SCIENCES DE L'EDUCATION* n°23(2), pp.371–393.
<https://doi.org/10.7202/031921ar>

Devey Malu-Malu Muriel. 2025. République gabonaise en chiffres. Indicateurs clefs. Mars 2025. www.makansi.org

FocusgroupMédia. 2025. « Coopération Gabon-COMSEC-OCI : nouvelles perspectives pour l'enseignement supérieur gabonais », le 23 juin 2025.

Gotoa Brice, « CFITIII : des universités gabonaises à l'heure de la formation axée sur l'emploi ». *GABONREVIEW*, 24 juin 2025.

Gouin Josée-Anne & Hamel Christine. 2019. « Analyse de la démarche d'une recherche collaborative portant sur le développement et l'évaluation d'une compétence professionnelle ». *Revue SCHWEIZERISCHE ZEITSCHRIFT FÜR BILDUNGSWISSENSCHAFTEN*, n° 41 (2019) 3, pp. 576-593

Jeremy de Beer, Chris Armstrong, Chidi Oguamanam et Tobias Schonwetter. 2014. « La propriété intellectuelle collaborative à l'heure actuelle en Afrique ». Ce chapitre a été publié à l'origine en anglais dans le livre *Innovation and Intellectual Property: Collaborative Dynamics in Africa* (UCT Press, 2014), <http://www.openair.org.za/publications/innovation-intellectual-property-collaborativedynamics-in-africa>

Le club de Médiapart. 2014. « Enseignement supérieur et recherche scientifique au Gabon : réflexions et propositions de Gabiomed ». 13 juin 2014.

R.H.A et L.R.A. 2025. « Recherche en Afrique : sortir de l'ombre. L'union, n°14848, p.7.

Salomon Jean-Jacques ; Sagatsi Francisco ; Sahs-Jennet Céline. 1994. *La quête incertaine. Science, technologie, développement*. Paris, Economica, 579p.

Toung Nzuè Jérôme. 2016. Le Gabon et leurre de l'émergence. Peut-on émerger par procuration ? Publibook Editions Connaissances et savoirs. Paris, 182p.

Toung Nzuè Jérôme. 2024. « Recherche scientifique, développement et promotion des chercheurs au Gabon. Le cas du CENAREST ». Actes des rencontres scientifiques / ACAREF-2024. Colloque scientifique international virtuel sur Recherche, publication et promotion en Afrique : Comprendre. Collection Thèse et Synthèse, vol.4, N° spécial, pp.55-70, Décembre 2024.